

LE POLITIQUE

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 41 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, 14 OCTOBRE.

Voici les circonstances relatives à la demande d'exhumation des restes mortels de Mme de Bériot-Malibran :

Le lundi 3, le greffe municipal de Manchester reçut une lettre adressée au bourgmestre, par M. Wallez, chargé d'affaires belges à Londres, où celui-ci demandait que ce magistrat donnât l'ordre d'exhumer le corps. Le maire répondit le même jour qu'il n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans cette affaire, qui concernait entièrement le clergé. Le lendemain, M. Defiennes, cousin de M. de Bériot, arriva à Manchester.

Le 6, M. Forster (c'est le nom du maire), reçut une lettre du ministre de l'intérieur, lord John Russell, dans laquelle il était prié de s'entendre, avec le clergé au sujet de l'exhumation. M. Forster écrivit au greffe de l'évêché en l'invitant à s'entendre avec le clergé. La lettre adressée au maire fut communiquée au comité du festival, qui décida qu'il n'avait pas à se mêler de cette exhumation contre laquelle le public en général s'était déclaré; et du reste sa mission était accomplie après avoir rendu convenablement les derniers honneurs à l'artiste. Cette détermination a été communiquée au maire par le greffe municipal qui a ajouté que bien qu'il n'avait pas qualité pour intervenir, il exprimait une opinion contraire à l'exhumation contre laquelle tous les habitants de la ville s'élevaient. M. Wittoux, le courrier qui a apporté la lettre de M. Wallez à Manchester et M. Defiennes ont reçu le premier des dépêches du gouvernement belge et le second des nouvelles de M. de Bériot.

On assure qu'indépendamment desdites dépêches du gouvernement belge, il leur est parvenu des lettres où l'on réclame la médiation du marquis de Westminster, des lords John Russell et Palmerston, auprès de l'autorité religieuse. On assure que M. de Bériot qui est toujours malade, viendra lui-même s'il ne peut rien obtenir autrement.

FRANCE. — PARIS, 15 OCTOBRE.

Cinq heures moins un quart.

Le gouvernement a appris, par dépêche télégraphique, l'arrivée de M. de Latour-Maubourg, notre ambassadeur à Saragosse, le 12.

M. Duchâtel a été réélu à Jonsac, à une forte majorité. — Le général Lemarrois, aide de camp de Napoléon, est mort jeudi à l'âge de 60 ans. Parti comme volontaire, à la révolution, il était général de division en 1805. Le général Lemarrois a exercé plusieurs commandements importants; il fut membre du corps législatif et membre de la chambre des pairs durant les cent jours. Seul des pairs de cette époque, il n'avait pas été appelé à y siéger depuis juillet. Son fils fait partie de l'opposition constitutionnelle à la chambre des députés.

La polémique des journaux français de l'opposition est la chose du monde la plus curieuse. Dans l'affaire suisse, ils donnent tous les torts à leur gouvernement, et font tout ce qu'ils peuvent pour humilier leur nation. C'est là un singulier patriotisme.

Un de ces journaux, fait une pompeuse énumération de l'armée suisse composée de 202 mille hommes, sans compter les hommes de 45 à 60 ans dont le nombre est inconnu. A la vérité, dit le *Sicéle*, la Suisse n'a pas de cavalerie, mais ils ont des carabiniers, qui, à quelques centaines de pas, choisissent leur homme et le frappent, sur le bouton qu'ils ont désigné. Quel bonheur pour ces patriotes, si les suisses battaient les français. Les doctrines seraient également battus. Voilà le patriotisme des partis.

L'OBÉLIQUE.

Le 15 avril 1834, un navire aux formes étroites et extrêmement allongées, presque sans tirant d'eau, et par conséquent ballotté par la vague, commandé par M. de Verninac Saint-Maur, lieutenant de vaisseau, monté de 120 hommes d'équipage, et portant un ingénieur de la marine, M. Lebas, cingla de Toulon vers l'Orient. C'était le *Luxor*, bâti tout exprès pour amener en France l'un des deux obélisques du grand Sésostris. Il arriva heureusement à Alexandrie le 3 mai, et fut remorqué jusqu'à Rosette par le brick français *le d'Assas*. Le 17 juillet il se mit à remonter le Nil, et fut le 46 août au village de Luxor. C'était alors la saison des hautes eaux du fleuve. On fit donc échouer le navire 5m. (15 p.) au-dessus du niveau des basses eaux, et assez près de l'obélisque.

Nos marins s'installèrent dans le palais d'Aménophis, d'où ils n'eurent à déloger que des chacals. Ils bâtirent leur four, établirent leur moulin, organisèrent un hôpital en vue du choldra qui avançait, et après avoir, en gens prudents, pourvu à leur confort, ils se voutèrent à l'objet de leur mission. Dès la fin de septembre, l'obélisque avait disparu sous d'épais madriers qui devaient préserver le poli de ces faces. Le mois d'octobre fut employé à poser l'appareil d'abatage conçu par M. Mimerel, ingénieur de la marine, et modifié par M. Lebas. Le 31 octobre, en 25 minutes, à l'aide de leurs cabestans, nos marins et les Arabes auxiliaires le renversèrent sur le sol préparé pour le recevoir. Le 1^{er} décembre, il avait parcouru les 400 mètres qui le séparaient du bâtiment, et en deux heures il était embarqué, au moyen de quatre cabestans. Mais le fleuve ne vint reprendre le *Luxor* que sept mois après.

— Il y a aujourd'hui trois cent cinquante-et-un journaux de département, il n'y en avait que 299 en 1835.

A Paris, depuis la fin de la dernière session, le nombre des journaux a également augmenté. Nous avons l'*Impartial* de moins et la *Charte* de 1830, la *Presse*, le *Sicéle* le *Journal Général* de France, le *Figaro* de plus; sans parler des feuilles de naïve, mais qui n'en sont encore qu'au préliminaire du prospectus.

Voilà comment ces impitoyables lois de septembre ont rendu toute publicité impossible!... C'était surtout les journaux à fonder que ces lois sans entrailles devaient atteindre par les exigences fiscales qu'elles consacraient à côté de la pénalité la plus sévère, et voilà comme les prédictions des alarmistes se sont vérifiées; nous sommes plus que jamais envahis par les feuilles publiques, il y a débordement et encombrement. Ce résultat peut faire apprécier les doléances de l'opposition quand le gouvernement propose des mesures saluaires de répression.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le gouvernement français a reçu de Bayonne la nouvelle suivante, datée du 12 octobre, 7 heures du soir :

On écrit de Madrid, 7 octobre; Gomez était à Monero, se disposant à repasser le Guadalquivir et la Sierra pour se jeter dans les montagnes de Volide par suite des démonstrations du capitaine-général de Séville, qui avait réuni, le 28, 4,000 hommes à Carmona.

« Sans était le 6 à six lieues d'Oviedo, occupé par 2000 hommes de troupes et de milices déterminés à lui résister. La brigade portugaise s'y rendait le 2, de Léon, à marche forcée. »

Une lettre de Perpignan confirme la nouvelle apportée, le 10, par le télégraphe. On écrit de cette ville en date du 8 :

« Le général carliste Maroto avec l'intendant la Bandero et quinze autres réfugiés sont arrivés aujourd'hui ici : le baron d'Ortaza et son fils ont été tués à Saint-Jurise, le 4 octobre; dans un combat contre le brigadier Ayerbe, qui les a mis en déroute. »

Le gouvernement a reçu une dépêche télégraphique annonçant l'entrée de Gomez à Cordoue, le 1^{er} octobre; il avait éprouvé une résistance assez vive de la part des habitants.

La même dépêche annonce l'arrivée d'Alaix à Andoujar, d'Espinosa à Fuentes, et de Rodil à Mora.

On lit dans le journal ministériel du soir de Paris :

« Notre correspondance particulière d'Espagne nous donne des nouvelles de Madrid, du 8 octobre au soir. »

« Gomez, après un court séjour à Cordoue, s'est dirigé sur Séville. »

« Sans est entré le 2 octobre à Oviedo, les troupes portugaises envoyées en toute hâte au secours de cette ville, sont arrivées trop tard. »

— Le *Moniteur* publie ce matin la dépêche télégraphique suivante, arrivée hier :

Bayonne, 14 octobre, à 4 heures du soir. « Sans a attaqué Oviedo le 4; mais il a éprouvé quelque résistance, et s'est dirigé sur Elgrado. »

« Gomez a rétrogradé, et est entré à Baena, où il a dû y avoir une escarmouche avec Escalante. »

« Alaix suivait Gomez le 6... (Interrompu par la nuit.) »

Le 19 août 1832, l'obélisque se mit en route pour la France avec les marins, tout fiers de leur proie. Il ne put traverser la barre du fleuve que le 1^{er} janvier 1833, à l'aide du bateau à vapeur le *Sphinx*, qui commença aussi ses fonctions de remorqueur. Le *Luxor* mouilla enfin à Toulon le 10 mai. Le 2 septembre, l'obélisque recevait à Cherbourg la visite du roi; le 23 décembre, le *Luxor* s'amarrait enfin vis-à-vis de la chambre des députés. L'obélisque ou le grand Sésostris avait fait graver ses victoires sur des matériaux plus durs que le bronze, enlevé à l'Egypte ruinée, était dans la capitale d'un de ces peuples barbares que la science d'il y a quatre mille ans rangeait, sous le nom *Tamhou*, au dessous des noirs, dans l'échelle de la famille humaine, et que l'on représentait dans les peintures des temples, vêtus d'une peau de bœuf conservant encore son poil, tandis que les Asiatiques étaient recouverts d'or et des étoffes les plus éclatantes. Ainsi les sauvages d'il y a quarante siècles sont devenus les peuples les plus civilisés de la terre, et les grands peuples d'alors sont au plus bas degré de la civilisation. Tant il est vrai que les premiers seront les derniers, et que les derniers passeront les premiers.

Il y a déjà longtemps que les fils des *Tamhou* se sont mis à dépouiller l'Egypte, et à lui ravir les obélisques, signes de la victoire, qu'y avait multipliés Sésostris. Les Romains semblent avoir été épris d'une passion particulière pour ces monolithes. On en compte aujourd'hui treize à Rome, et il est hors de doute qu'il en reste plusieurs sous les décombres de la ville éternelle, sans compter quelques uns qui ont été mis en pièces. Auguste donna l'exemple du larcin des obélisques; Constantin, en quittant Rome, voulut lui laisser un dernier gage de sa munificence : il fit venir d'Egypte le magnifique

BELGIQUE.

Lloyd bruxellois, 16 octobre. — Les cotes de Paris et de Londres, portant de l'amélioration dans les fonds espagnols, ont redonné de la confiance ici. L'actif fait d'abord à 21 est monté jusqu'à 21 3/4 argent, et il reste beaucoup de preneurs à 21 5/8, 3/4 argent.

Anvers (deux heures). — Ardoin 21 22 A. 21 3/4 A. *Amsterdam*, 15 octobre. — Dette active 2 1/2 p. c. 52 1/4 1/16 1/2, 5 p. c. 100 1/8 1/4, billets de chance 21 1/2 5/8 3/16, syndicat 94 5/8 3/4, société de commerce 175 177 1/2 177, Ardoin pièces de 85 livres 21 22 1/2 1/2, différée 9, passive 7, brésiliens 83, naples 90 1/2, russes 102 7/8 103, report sur fonds nationaux 3 mois 4 1/4 à 4 1/2 p. c.; prolongation 4 p. c.

L'ouverture des états généraux aura lieu demain à La Haye à trois heures.

Londres, 14 octobre (quatre heures). — Notre bourse a repris un mouvement de confiance assez marqué. Les valeurs espagnoles et portugaises surtout ont monté à des prix inattendus. Consolidés 88 1/4 (hausse 3/8), hollandais 2 1/2 p. c. 52 1/4 5/8 à 53 (hausse 3/16); 5 p. c. 98 3/4 à 99 1/2 (hausse 3/4), espagnoles active au comptant 23 à 14 1/8 21 à 23 3/4 (hausse 1), au 31 courant 23 1/4 1/8 3/8 1/8 24 à 23 3/4 (hausse 1), passive 6 3/4 5/8 7/8 5/8 à 3/4 (hausse 1/8); différée 9 7/8 5/8 à 10 1/8 (hausse 3/8); portugais 5 p. c. 50 à 1/2 53 à 52 (hausse 2 1/4), 3 p. c. 33 3/4 33 1/4 31 3/4 à 34 (hausse 1 3/8); brésiliens 77 1/2 (baisse 1). (*Mercur*.)

Voici la suite de l'arrêté royal du 10 octobre, contenant la nomination des bourgmestres et échevins des arrondissements de Verviers et de Waremme :

Arrondissement de Verviers.

- Andrimont*. — Bourgmestre, M. Mathieu, Bernard. Echevins, MM. Henrotte, Jean Joseph. Grama, Henri Joseph.
- Abel*. — Bourgmestre, M. Nicolai, Jean Léonard Joseph. Echevins, MM. Ernst, Pierre Léonard. Baltus, Gérard Joseph.
- Baelen*. — Bourgmestre, M. Gorman, André. Echevins, MM. Cereche, Noël. Goupy, Toussaint.
- Battice*. — Bourgmestre, M. Devignes, Nicolas. Echevins, MM. Lekeu, Nicolas Joseph. Lejeune, Jean Thomas.
- Blistain*. — Bourgmestre, M. Crenier, Charles. Echevins, MM. Dercul, Joseph. Lasaulx, Grégoire.
- Bolland*. — Bourgmestre, M. Delannoy (le comte), Adrien. Echevins, MM. Fafchamps, Jacques. Thuriaux, Toussaint Joseph.
- Charnoir*. — Bourgmestre, M. Delicour, Martin Joseph. Echevins, MM. Laerosse, Baudouin Jacques Antoine. Lempereur, Pierre Joseph.
- Clermont*. — Bourgmestre, M. Thomson, Henri. Echevins, MM. Joseph, Joseph. Christman, Théodore Etienne.
- Cornesse*. — Bourgmestre, M. Félischeld, Lambert François. Echevins, MM. Delcour, Lambert François. Grisay, Martin Joseph.
- Dison*. — Bourgmestre, M. Lejeune Debar. Echevins, MM. Gauthy-Waucumont, Mathieu-Hannotte.
- Enshval*. Bourgmestre, M. Delcour, Grégoire Joseph. Echevins, MM. Sauvage, Victor. Zourbroude, Pierre Joseph.
- Fouvon-St-Martin*. — Bourgmestre, M. Custers, Jean Joseph. Echevins, MM. Bronn, Gilles. Peeters, Bernard.
- Fouvon-St-Pierre*. — Bourgmestre, M. Janssen, Jean. Echevins, MM. Wintgens, Joseph. Thomé, Guillaume Joseph.
- Genmenich*. — Bourgmestre, M. Dobbelslein, Léonard Joseph. Echevins, MM. Aldenhoff, Jean Nicolas. Milles, Jean Renier.
- God*. — Bourgmestre, M. Angenot, Remi Joseph. Echevins, M. Tancre, Antoine Joseph. Dedoyard, Mathieu.
- Grand-Rechain*. — Bourgmestre, M. Marsal, Mathieu. Echevins, MM. Bouthon, Martin. Goor, Léonard.
- Henri chapelain*. — Bourgmestre, M. Detidge, Ernest François Joseph. Echevins, MM. Kruyder, Jean Mathieu. Fayen, Renier Joseph.
- Herve*. — Bourgmestre, M. Moreau, Gérard Auguste Pierre Victor. Echevins, MM. Voisin, Thomas Joseph. Simon François Joseph.

monolithe qui, plus tard, relevé par Fontana, domina la place de Saint-Jean de Latran. Constantinople a un obélisque égyptien sur la place de l'hippodrome. Notre ville d'Arles en possède aussi un. Les obélisques sont tous de ce beau granit rouge dont on voit encore les carrières, fraîches comme si les ouvriers les eussent quittées d'hier, près de la ville de Syène, et que les minéralogistes appellent *syénite*. La syénite se retrouve dans beaucoup d'autres contrées. Il y en a de fort belle dans les Vosges; mais nulle part elle n'existe en blocs comparables à ceux des bords du Nil. La Finlande paraît être le seul pays où l'on retrouve des pièces égales en volume à celles de l'Egypte; mais ce n'est pas de la syénite; c'est un granit d'une autre nature. Les pierres de Finlande ne forment pas des montagnes; ce sont des rochers isolés, épars au milieu des sables ou à la surface du sol, qu'un effroyable cataclysme transporta à travers la Baltique, du faite des montagnes scandinaves. Détachées ainsi, elles sont d'une exploitation facile. Aussi les derniers venus des *Tamhou*, les Russes en extrayent des monolithes à dimensions colossales, et Saint-Petersbourg aujourd'hui rivalise avec Thèbes.

Le transport et l'érection des obélisques ont été et seront toujours une opération fort délicate, à cause de leur poids et en raison de leur forme effilée, qui les expose à être brisés par les secousses et les chocs il paraît, d'après les auteurs anciens, que Sésostris en avait érigé deux de 49 m. (151 pieds) de haut. Celui que Constantin avait fait venir a 33 m. (103 pieds); celui qui est encore debout à Karnac a la même taille. Plus communément ils sont de 22 à 26 m. (68 à 80 pieds). Celui qui va orner la place de la Concorde a 22 m. 80 c. (70 pieds : quand on en aura restauré la

Hodimont. — Bourgmestre M. Couvy, Mathieu Joseph. Echevins. MM. Bouvoisin, Mathieu François. Brixhe Lejeune, Prosper.

Hombourg. — Bourgmestre. M. Franssen, Michel Joseph. Echevins. MM. Schillings, Jean Lambert Grégoire Nicolas.

Jalhay. — Bourgmestre. M. Grégoire, Antoine Joseph. Echevins. MM. Darimont, Paschal. Dechamps, Paschal.

Judmont. — Bourgmestre. M. Bichmar, Henri Joseph. Echevins. MM. Braham, Jean François. Moor, Hubert Joseph.

Lambermont. — Bourgmestre. M. Angenot, Louis. Echevins. MM. Delcour, Jean Guillaume. Bertrand, Mathieu Joseph.

Lombourg. — Bourgmestre. M. Stembert, Guillaume. Echevins. MM. Vieuxtems Ernon, Jacques Joseph. Thisquen, Gust.

Membach. — Bourgmestre. M. Pommé, André. Echevins. MM. Mullender, Gilles. Pillansif, Jean Henri.

Montzen. — Bourgmestre. M. Debroick (le baron), Edouard. Echevins. MM. Hermens, Pierre. Vanderheyden, Jean Iguace.

Moresnet. — Bourgmestre. M. Schever, Edouard. Echevins. MM. Xhonnoux, Henri. Vanderheyden, Henri.

Neufchâteau. — Bourgmestre. M. Denis, Jean Joseph. Echevins. MM. Beauwens, Jean Guillaume. Gendre, Pierre Joseph.

Olne. — Bourgmestre. M. Spirlet, Jean François. Echevins. MM. Legrand, Jean Nicolas. Detiffe, Jean Nicolas.

Petit-Rechain. — Bourgmestre. M. Bastin, Etienne. Echevins. MM. Hannotte, Lambert. Leclerc, Dieudonné.

Polleur. — Bourgmestre. M. Cornesse, Jean-Louis. Echevins. MM. Leporek, Jean Paschal. Chinval, Jean François.

Reid. — Bourgmestre. M. Damseaux, Nicolas Joseph. Echevins. MM. Malherbe, Nicolas Joseph. Georis, Georges Joseph.

Sart. — Bourgmestre. M. Beupin, Nicolas Gérard. Echevins. MM. Hansoulle, Nicolas Joseph. Leray, Lambert Joseph.

Soiron. — Bourgmestre. M. Closset, Eyrard Joseph. Echevins. MM. Grégoire, Nicolas Joseph. Dresse, Jean Hubert.

Spa. — Bourgmestre. M. Hayemal, Thomas François. Echevins. MM. Rouma, Jean Joseph. Body, François.

Stembert. — Bourgmestre. M. Lelotte, Remacle Hubert Joseph. Echevins. MM. Dessart, Toussaint. Jardon, Jean Hubert.

Touven. — Bourgmestre. M. Otten, Brice Joseph. Echevins. MM. Bronn, Jean Pierre. Kœnings, Jean Guillaume.

Theux. — Bourgmestre. M. Delimbourg, Philippe Jean Baptiste. Echevins. MM. Bertrand, Jacques Louis. Lejeune, Charles.

Thimister. — Bourgmestre. M. Déheselle, Antoine Joseph. Echevins. MM. Delogay, François Joseph. Ruwet, Jean Guillaume.

Wagneux. — Bourgmestre. M. Arnotte, Mathieu. Echevins. MM. Mairiot, Jean Joseph. Xhardez, Michel.

Welkenraedt. — Bourgmestre. M. Radermecker, Jean Pierre. Echevins. MM. Wintgens, Dieudonné. Malgreffe, Antoine.

Xhedelesse. — Bourgmestre. M. Closset, Frédéric Joseph. Echevins. MM. Dethier, Antoine Joseph. Rathay, Jean Jacques.

Arrondissement de Waremme.

Acosse. — Bourgmestre. M. Plumier, Louis. Echevins. MM. Renson, Adrien. D'Henricourt, Richard.

Avesnes. — Bourgmestre. M. Jérôme, Grégoire Joseph. Echevins. MM. Sauvenière, Jean Pierre. Dubois, Guill. Jos.

Attenhoven. — Bourgmestre. M. Lowet, Jean. Echevins. MM. Goffin, Pierre. Vandalem, Arnold.

Avin. — Bourgmestre. M. De Diest, Jean Baptiste. Echevins. MM. Herion, Jean Hubert. Hubin, Henri Jos.

Bergéles. — Bourgmestre. M. De France, François Noël Dieudonné. Echevins. MM. Derwa, Charles Louis. Germeau, Jean Louis Nicolas.

Beuvée. — Bourgmestre. M. Seny, Julien Louis. Echevins. MM. Vidal, Jean Georges. Delange, Jean Joseph. Désiré.

Boelhe. — Bourgmestre. M. Mottart, François Eugène. Echevins. MM. Boignolet, Georges Joseph. Hovent Gilles.

Bovenistier. — Bourgmestre. M. Plomteux, Hubert Jacques Lambert. Echevins. MM. Henrotte, Louis. Léonard, Guillaume.

Braive. — Bourgmestre. M. Dewoot de Trixhe, Charles. Echevins. MM. Gilles, Charles. François Alex. Collard, Joseph.

Celles. — Bourgmestre. M. Jamouille, Benoit Joseph. Echevins. MM. Heuskin, Joseph. Porta, Jean Lambert.

Cyplet. — Bourgmestre. M. De Thier, Nicolas. Echevins. MM. Demariffe, Jacques Martin. Bonet, Pierre Joseph.

Cyas Avenas. — Bourgmestre. M. Fallas, Jean Guillaume. Echevins. MM. Wauthier, Ferdinand. Fumai, Maurice.

Créhen. — Bourgmestre. M. Hallet, Antoine Joseph. Echevins. MM. Fiasse, Jacques Joseph. Delvigne, Jean François.

Crisnée. — Bourgmestre. M. Depaive, Nicolas. Echevins. MM. Denomérange, Gérard. Denomérange, Pierre Denis.

Darion. — Bourgmestre. M. Jacob, Beauduin. Echevins. MM. Gilot, André Joseph. Gerosme, Guillaume Joseph.

Danoeel. — Bourgmestre. M. Dechestret de Haneflé (le baron), Isidore. Echevins. MM. Bourguignon, Michel Joseph. Humblet, Jean François.

Fallaix. — Bourgmestre. M. Grégoire, Jean Joseph. Echevins. MM. Dormal, Jean Joseph. Paillet, Jean Joseph.

Fréloix. — Bourgmestre. M. Reginster, Jean Joseph. Echevins. MM. Bovy, Toussaint. Jamart, Guillaume.

Funal. — Bourgmestre. M. De Dufonbaré (baron), Désiré. Echevins. MM. Bourgeois, Lambert Joseph. Gils, Jean Joseph.

Fise-le-Marsal. — Bourgmestre. M. Renson, Toussaint Louis Nicolas. Echevins. MM. Gade, Louis. Dechamps, Jean Joseph.

Geer. — Bourgmestre. M. Putzeys, Pierre Jos. Echevins. MM. Jadouille, Gérard. Mottard, Max. Jos.

Grand-Arche. — Bourgmestre. M. Louis, Hri. Ant. Jos. Echevins. MM. Lavigne, Arnold. Jadoul, Ant.

Grand-Hallet. — Bourgmestre M. Dochen, Pierre Ign. Echevins. MM. Papy, Jean Jos. Mottart, Max. Jos.

Graville. — Bourgmestre. M. Gerneau, Walthère. Echevins. MM. Vliermael, Walthère. Dry, Hubert.

Hanneffe. — Bourgmestre. M. Dotrengé, Dieudonné. Echevins. MM. Prévaire, Jacques. Elias, Hubert Jos.

Hannut. — Bourgmestre. M. Hallet, Pierre Henri Adolphe. Echevins. MM. Vasset, Nicolas Félix. Duval, Charles Félix Constant Prosperé.

Hodeige. — Bourgmestre. M. Chabot, Pierre François. Echevins. MM. Latour, Dieudonné. Walthère, Jacques.

Hollogne-sur-Geer. — Bourgmestre M. Delahaux, Laurent Alexandre. Echevins. MM. Lavigne, Henri Joseph. Caverenne, Louis Joseph.

Houtain-Léveque. — Bourgmestre M. Giroul, Pierre Joseph. Echevins. MM. Verlainé, Godefroid. Fleussu, Mathieu.

Joneffe. — Bourgmestre. M. Saal, Louis Joseph. Echevins. MM. Doyen, Henri Joseph. Gathy, Gilles Joseph.

Kemexhe. — Bourgmestre M. Melon, Jean Guillaume. Echevins. MM. Debouche, Clerin. Melon, François.

Laer. — Bourgmestre. M. Lecoq, Lamb. Echevins. MM. Persoons, Jos. Uens, Jos.

Lanins. — Bourgmestre. M. Streef, Hubert. Echevins. MM. Dengis, Hubert. Renotte, Mathieu.

Landen. — Bourgmestre. M. Laiman, Mathieu. Echevins. MM. Rampts, Jean Louis. Pierard, Félix.

Lantremange. — Bourgmestre. M. Naveau, Léonard. Echevins. MM. Derwa, Jean Guill. Dirick, Paschal.

Latine. — Bourgmestre M. Latour, Ferdinand. Echevins. MM. Seny, Auguste. Boxus, Louis Joseph.

Lens-Saint-Remy. — Bourgmestre. M. Cartuyvels, Eugène. Echevins. MM. Bourmanne, Jean Joseph. Fleussu, Léopold.

Lens-Saint-Servais. — Bourgmestre. M. Leurquin, Joachim Joseph. Echevins. MM. Dulande, François Xavier. Deleus, Nicolas Joseph.

Ligny. — Bourgmestre. M. Cartuyvels, Philippe Godfried. Echevins. MM. Tombar, Comé. Duchesne, Gérard Joseph.

Limont. — Bourgmestre. M. Flaba, Gilles Lambert. Echevins. MM. Walhour, Gilles. François. Marchal, Nicolas.

Lincet. — Bourgmestre. M. Juliet, Charles. Echevins. MM. Gillis, François Joseph. Gilsoul, Charles.

Mesfeff. — Bourgmestre M. Streef, Lambert. Echevins. MM. Dormal, Maximilien François. Ruelle, Henri.

Mordorp. — Bourgmestre M. Dechentines, Jean François. Echevins. MM. Dechentines, Louis Joseph. Rasquin, François Joseph.

Moxhe. — Bourgmestre. M. Dewoot Dextrixhe, Louis Jérôme. Echevins. MM. Ferir, Jean Pierre. Desneux, Richard.

Neerhespen. — Bourgmestre. M. Pierco, Jos. Echevins. MM. Toelen, Maurice. Materne, Louis.

Neerlanden. — Bourgmestre. M. Ista, Jacques. Echevins. MM. Clerinx, Arnold. Ingebos, Denis.

Neerwinden. — Bourgmestre. M. Pierco, Henri Guillaume. Echevins. MM. Morren, Lambert. Casters, Théodore.

Noville. — Bourgmestre. M. Streef, Louis Hubert. Echevins. MM. Doyen, Jean Joseph. Bronckart, Lambert.

Odeur. — Bourgmestre. M. Waseige, Lambert. Echevins. MM. Leduc, Antoine. Tombar, Simon.

Oleye. — Bourgmestre. M. Macar, Jacques Antoine. Echevins. MM. Dumoulin, Philippe. Dubois, Guillaume.

Omali. — Bourgmestre. M. Roskan, Hubert François. Echevins. MM. Polet, Jean Joseph. Lallemand, Gérard Joseph.

Oreye. — Bourgmestre. M. Boty, Dieudonné Pierre. Echevins. MM. Dirick, Jean Joseph. Lambert, Marchal, Eustache Joseph.

Overwinden. — Bourgmestre. M. Seutelet, Joseph. Echevins. MM. Lecoq, Martin. Missoul, Guillaume.

Pellaines. — Bourgmestre. M. Desart, Jean François. Echevins. MM. Dechentines, Jean Bapt. Petit, Louis Dieudonné.

Petit-Hallet. — Bourgmestre. M. Gilsoul, Pierre. Jos. Echevins. MM. Tilman, Louis François. François, Jacques.

Poucet. — Bourgmestre. M. Fumal, Max. Jos. Echevins. MM. Delathuy, And. Jos. Ripet, Guill.

Pousset. — Bourgmestre. M. Léonard, Gér. Jos. Echevins. MM. Jeghers, Jacq. Jos. Roland, Pierre. Jos.

Racourt. — Bourgmestre. M. Dubois, Pierre. Jos. Echevins. MM. Cloots, Bart. Maison, Jacques.

Renicourt. — Bourgmestre. M. Walhour, Gilles Joseph. Echevins. MM. Flaba, Jean Lambert. Halleux, Nicolas.

Roux. — Bourgmestre. M. Purnal, Eustache Norbert. Echevins. MM. Plomteux, Dieudonné. Sneyrs, Henri.

Runsdorp. — Bourgmestre. M. Stevens, Jean François. Echevins. MM. Blavier, Jean Baptiste. Denobel, Cyrien.

St-Georges. — Bourgmestre. M. Delechy, Arnold François Joseph. Echevins. MM. Lhonnex, Jacques Joseph. Fossoul, Iguace.

Thines. — Bourgmestre. M. Gillis, André. Echevins. MM. Polet, Léonard. Roland, Maximilien.

Tourinne. — Bourgmestre. M. Collon, Pierre. Echevins. MM. Borsu, Joseph. Detrooz, Jean Philippe.

Trogneé. — Bourgmestre. M. Dormal, Jean Joseph. Echevins. MM. Parfondry, Joseph. Vanheeswick, Pierre.

Ville-en-Hesbaye. — Bourgmestre. M. Heptia, Richard. Echevins. MM. Preudhomme, Pierre Jos. Seron, Jean Ant.

Villers-Le-Peuplier. — Bourgmestre. M. Renard, Gérard. Echevins. MM. Rensin, Nicolas Joseph. Preudhomme, Jean Joseph.

Walsbets. — Bourgmestre. M. Journal, Beauduin. Echevins. MM. Higuët, Arnold. Toelen, Jean.

Wamont. — Bourgmestre. M. Renard, Jean Joseph. Echevins. MM. Petitjean, Jacques. Uens, Jean.

Wange. — Bourgmestre. M. Pinté, Charles Louis. Echevins. MM. Laporte, Henri. Rossen, Laurent.

Wanzin. — Bourgmestre. M. Doucel, Henri Marie. Echevins. MM. Brumagne, Léonard. Libin, Jean Grégoire.

Wareme. — Bourgmestre. M. Lejeune, Charles. Echevins. MM. Fleussu, Xavier. Fréard, Philippe.

Wasseige. — Bourgmestre. M. Houlet, Jean Michel. Echevins. MM. Landrain, Ferdinand. Defays, Louis Guillaume Joseph.

Wexeren. — Bourgmestre. M. Dehasque, François. Echevins. MM. Savonct, Jean. Bolly, François.

On lit dans le *Moniteur*: « Laeken, 14 octobre. — Le roi a travaillé successivement avec les ministres des affaires étrangères et des finances. Dans la soirée S. M. a travaillé avec le ministre de la justice. »

— M. le général Goblet partira lundi pour Londres, où il restera jusqu'à la fin de la semaine.

— Par divers arrêtés royaux :
Le sieur A. F. Jarsimont, ex-capitaine de cavalerie de 2^e classe, adjudant-major, est réintégré dans le même grade et dans les mêmes fonctions. Cet officier est désigné pour le 2^e régiment de cuirassiers.

Le capitaine Lucas, vagnemestre, attaché au commandement supérieur des Flanires, est désigné pour servir en la même qualité à la 3^{me} division de l'armée.

Le lieutenant de Warren, du 1^{er} régiment de cuirassiers, est désigné pour passer au 2^{me} régiment de la même arme.

Les lieutenants Fosses et Gendebien, attachés à la fonderie de canons, sont désignés pour servir, le premier à la 13^e batterie d'artillerie de siège, et le second à la 16^{me} batterie montée.

— Les membres du conseil provincial du Brabant ont eu l'honneur d'être reçus mercredi par le roi. S. M. a répondu à un petit discours dans lequel M. le baron de Viron l'entretenait des besoins de la province, en l'assurant de l'intérêt qu'elle portait à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité du Brabant. S. M. s'est entretenue ainsi avec quelques autres membres du conseil.

LIÈGE, LE 16 OCTOBRE.

TRAVAUX DU CONSEIL PROVINCIAL.

Le conseil provincial, après quelques tâtonnements peut-être évitables au début de sa carrière, est enfin arrivé au vif de ses travaux. Chacun a fort bien compris qu'il fallait se montrer sobre de paroles dans une session dont la durée sera cette fois beaucoup trop courte, attendu le nombre d'affaires qui se sont accumulées pendant six années, ainsi que la fait observer l'honorable président du conseil, en faisant la proposition de prolonger de huit jours la durée de ses travaux. — Plusieurs objets, traités d'une manière sommaire dans la présente session, seront, sans aucun doute, examinés de plus près dans la session prochaine. Ainsi, la comptabilité provinciale pourra être ultérieurement régularisée et simplifiée; mais pour cela, il faut du temps, et le conseil devra se borner aujourd'hui à l'indispensable. On a vu que M. le gouverneur, dans la séance du 12, avait saisi l'assemblée d'un grand nombre d'affaires importantes, parmi lesquelles nous distinguons le projet sur la police des incendies dans les communes rurales; celui qui concerne les chemins vicinaux; une proposition ayant pour objet d'améliorer la composition du corps des gardes champêtres; plusieurs autres relatives à la construction de la route de Namur à Saint-Trond par Hannut; à l'abaissement de la montagne de la Grappe à Hodimont; à la route de Liège par Hermalle ou Jupille; à la construction d'un pont à Esneux; à la route d'Aywaille à Bastogne; du Sart à Francorchamps; à celle qui a pour objet de prolonger jusqu'à Wavre la route en construction de Bieret à Hannut; et enfin la proposition relative à la création d'établissements pour les sourds-muets, les aveugles et les insensés indigènes.

En présence de ce tableau, qui ne contient certainement qu'une bien faible partie des travaux du conseil, on peut voir si nous avons tort d'insister sur la nécessité de composer l'assemblée d'hommes éclairés, au courant des be-

pointe, il aura 24 m. (74 pieds). Leur largeur à la base n'est que du dixième de leur hauteur, à peu près. Le nôtre a 2 m. 42 c. (7 pieds 4/2) de base; il s'amincit par degrés, de manière à ne plus avoir, à la naissance du pyramidion qui le couronne, que 1 m. 50 c. sur deux de ses faces, 1 m. 58 c. sur les deux autres. Il pèse 250,000 kilog. ou 500 milliers. L'obélisque de la place Saint-Jean-de-Latran pèse près du double. Celui du Vatican, par lequel débuta Fontana, pèse 689 milliers. La colonne de P. ompée, à Alexandrie, est un monolithe de 21 m. (65 pieds); d'un poids à peu près égal à celui de notre obélisque. Les colonnes de l'église d'Isaac, à Saint-Petersbourg, ont 56 pieds de haut sur 6 de diamètre, et un poids de 350 milliers. La colonne Alexandrine, inaugurée en 1831 en l'honneur de l'empereur Alexandre, a 80 pieds de haut et 7 pieds de diamètre, et pèse 750 milliers.

Ces lourdes masses ne sont cependant pas les plus pesants fardeaux que les hommes soient parvenus à mouvoir. Dans des siècles réputés barbares, Amalante, fille du roi goth Théodoric, éleva à la mémoire de son père un tombeau qui subsiste encore à Ravenne, et qui est couvert par un monolithe venu des carrières d'Istrie, de l'autre côté de la mer Adriatique. L'architecte Soufflot, qui l'avait mesuré, en estimait le poids à 900 milliers. Le bloc de granit qu'on est allé chercher dans un marais à cinq lieues de Saint-Petersbourg, pour servir de base à la statue de Pierre-le-Grand par Falconnet, et que l'ingénieur Carbari amena avec tant de bonheur, pèse 3,000 milliers. Et cependant ces prouesses mécaniques sont dépassées par celles des Egyptiens. Ce peuple étonnant, dont les monuments défient et les budgets des peuples les plus opulents des temps modernes, et

la puissance de nos dépourvues dans les sciences et les arts, avait employé des monolithes plus massifs encore. S'il faut en croire Hérodote, qui parle de ce qu'il a vu, et dont les récits respirent une bonne foi qui va jusqu'à la bonhomie, il y avait à Butois, dans l'enceinte consacrée à Latone, un temple dont le poutrel était formé d'une seule pierre, et qui avait une pierre unique pour couverture. D'après les dimensions qu'il rapporte, le bloc, primitif devait peser, avant d'être creusé, 22,000 milliers, et, après avoir été travaillé, 9,000. La pierre de la toiture pesait 1800 milliers. Il y a là de quoi nous faire croire qu'il fut un temps où les génies et les dieux venaient se mêler aux travaux des hommes, tout comme la populace indienne de la Puebla, au Mexique, est persuadée que les anges ont posé la moitié des assises de sa riche cathédrale, et en conséquence qualifié sa ville de Puebla des Anges (*Puebla de los Angeles*). Mais lorsque les forces surhumaines interviennent dans les affaires de ce monde, elles dérivent avec un autre barin et manient des matériaux d'une autre volume.

Que sont nos obélisques en comparaison des blocs qui sont venus des Alpes s'élever sur le Jura, ou qui ont bondi de la Norvège en Finlande? Les hommes charriaient une à une les pierres à travers le Nil; la nature en jette par milliers de plus colossales à travers l'abîme sans fond des mers. Les hommes s'enorgueillissent quand ils ont amené sur une de leurs places publiques, élevé sur leurs monuments, ou dressé sur un piédestal une masse de quelques centaines de milliers; la nature, quand elle s'est mise à l'œuvre, a soulevé du fond des mers des chaînes de montagnes, comme les Pyrénées et les Alpes, ou comme les Cordillères, ou des pays tout entiers, comme le pla-

teau du Mexique, qui occupe une superficie huit fois plus grande que celle de la France. Quand elle a voulu ériger un simple obélisque, c'est le Pic du Midi, ou le Mont Blanc, ou le Chimborazo qu'elle a fait sortir de terre.

Tout en reconnaissant que nous ne faisons plus de ces tours de force qui semblaient familiers aux Egyptiens, Dieu ne garde de prétendre que le genre humain ait rétrogradé dans les arts mécaniques. Nous connaissons tous leurs secrets et nous possédons des inventions bien supérieures. Si nos ouvrages sont moins gigantesques que les leurs, si pour embellir nos villes nous ne voiturons plus les montagnes, ce n'est pas que nous soyons plus fainéants ou moins habiles. C'est que nous faisons de notre temps un autre usage. La vie tout entière d'un peuple était absorbée pour de longues années dans la construction de ces immenses édifices de Thèbes. Toute l'activité des populations y était enfoncée, toutes leurs pensées, si le peuple pensait alors, étaient renfermées dans l'enceinte de ces hautes murailles, concentrées sur telle colonne; une vie d'homme, alors, était de creuser la figure d'un oiseau sacré sur un obélisque, ou de polir une des griffes d'un sphinx. Le plus grand nombre ne vivait pas pour soi; il existait pour exécuter les conceptions du Pharaon et des Pontifes. Les travailleurs de ce temps-là, juifs réduits en esclavage, ou castes inférieures, avaient pour pitance quelques oignons ou une poignée de fèves assaisonnées de coups de bâton, dont la tradition s'est conservée mieux encore que les colonnades et les sphinx sur les bords du Nil; pour lit, la dure, pour abri, le firmament.

Sur cette terre fertile, il suffisait du travail agricole de quelques milliers d'hommes pour fournir de fèves et d'oignons des centaines de

soins et des intérêts de la province. Il est impossible d'exécuter simultanément tous ces travaux ; le conseil devra d'abord examiner quelles sont ses ressources financières, puis le degré d'utilité des divers projets à réaliser, pour décider ce qu'il faudra faire de suite, et ce qu'il faudra ajourner.

L'exposé administratif de la députation nous a aussi révélé un projet fort important et qui mérite d'attirer particulièrement l'attention du conseil. C'est le projet d'une nouvelle sortie de Liège vers Bruxelles et vers Tongres, au moyen de la construction d'une partie de route neuve partant du *quai de la Sauvenière*, prenant en revers le versant au sommet duquel se trouve la caserne *St-Laurent*, qu'elle laisserait à droite, et continuant à s'élever par le versant vers la montagne d'Ans qui descend vers *St-Marguerite*, jusqu'au sommet du même versant où elle rencontrerait la route de Liège à Bruxelles.

C'est là un fort beau plan, et qui fait honneur à M. l'ingénieur en chef Willmar. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer qu'on éviterait par cette nouvelle direction des montagnes presque impraticables. Nous pensons que si le projet recevait son exécution, tout un nouveau quartier ne tarderait point à s'élever sur les terrains qui se trouveraient sur le passage de la route nouvelle et dans les environs. Ces terrains situés près du centre de la ville, consacrés soit à des jardins d'agrément, soit à la petite culture, offriraient peu d'obstacles à l'ouverture de rues belles et régulières, car ils recevraient ainsi une augmentation de valeur considérable.

Ce n'est point, nous le savons, à la province qu'incombe l'obligation d'exécuter ce beau plan. Mais la loi du 2 mai 1836 a mis à la disposition du gouvernement une somme de six millions pour constructions de routes et améliorations à apporter aux communications existantes. En France, quand la loi met à la disposition de l'administration une somme consacrée au même objet, on en distribue la plus grande partie aux communes et aux départements, qui s'aident eux-mêmes, c'est-à-dire qui consacrent aussi une portion de leurs revenus à des constructions de routes. Ainsi, par exemple, on évalue, pensons-nous, les frais à faire pour l'exécution du beau plan de M. Willmar, à un million ; eh bien, il est probable que si la province voulait intervenir pour une somme de trois ou quatre cent mille francs, qu'elle se procurerait facilement au moyen d'un emprunt, nous pourrions obtenir du gouvernement les six ou sept cent mille francs, que demanderait encore la rectification en question. — Quoiqu'il en soit, c'est là un objet fort important et qui nous semble devoir appeler l'attention du conseil.

Puisque nous avons dit aujourd'hui quelques mots des travaux de notre représentation provinciale, nous saisissons l'occasion de rappeler l'affaire de la nomination d'un receveur spécial des fonds de la province, dont l'assemblée devra s'occuper prochainement. Un grand nombre de candidats s'étaient, dit-on, mis sur les rangs pour l'obtention de la place de receveur ; mais toutes les demandes semblent devoir échouer devant la proposition faite par la *Banque Liégeoise*, qui offre d'opérer la recette dont il s'agit pour une somme de 800 f. ; la Banque présente toutes les conditions de sécurité désirables. Peut-être, cependant, des offres plus avantageuses seront-elles faites encore ; on les acceptera, sans doute. Dans ce cas, nous pensons que le conseil serait sage de contracter pour plusieurs années sur le pied proposé, car on l'a vu, des personnes ont accepté d'abord des recettes sous la condition d'un traitement modique, puis on les a vu réclamer ensuite des augmentations de traitements qu'on a accordées, soit pour ne point être obligé de déplacer des employés dont on était satisfait, soit pour d'autres raisons. Nous savons très bien que tout travail mérite salaire, et qu'il est juste de rémunérer convenablement les employés de la province ; mais comme la perception de ses deniers ne coûte aujourd'hui que 800 francs, on ferait, ce nous semble, une mauvaise affaire financière, si au bout de quelques années et par suite d'augmentations successives, cette recette nous coûtait 2,000 ou 3,000 francs ; car il y a des prétentions qui allaient d'abord jusque là. Nous approuvons fort la création d'une place de receveur provincial ; mais certes, nous ne l'approuvons pas à ce prix.

Le nombre des voyageurs sur le chemin de fer, dans le courant du mois de septembre, a été de 103,000 ; chiffre

mille de travailleurs. Le travail de cent ou deux cent mille hommes coûtait donc fort peu ; et comme les monuments ne sont que du travail accumulé, l'on pouvait en couvrir le sol. Dans le moyen-âge, les vastes châteaux avec leurs fossés profonds et leurs hautes tours ; dont les murs ont quinze ou vingt pieds d'épaisseur, étaient érigés par le procédé des Egyptiens. Les seigneurs francs ordonnaient à leurs vassaux, et ceux-ci travaillaient sans salaire, se nourrissant et se gâtant par la grâce de Dieu. Les églises gothiques, désespoir de nos architectes, se bâtissaient par une méthode moins brutale, mais tout aussi économique ; les fidèles remuaient et taillaient les pierres pour gagner le paradis. Aujourd'hui l'on ne travaille plus ni par la crainte du bâton, ni par celle de l'enfer. La force matérielle des masses, cette force qui faisait de tout prince ou de tout pontife un Briarée aux mille bras, capable d'entasser Pélon sur Ossa et d'élever autant de tournelles ou d'obélisques qu'il lui en prenait fantaisie, cette force est aujourd'hui la propriété des masses elles-mêmes.

Le progrès de la liberté a eu pour résultat d'augmenter la puissance créatrice des hommes ; mais chacun l'emploie à son profit : chacun pour soi. Chez les peuples de la race anglaise, qui sont ceux où l'individu appartient le plus exclusivement à lui-même, toute trace de monument public disparaît. Au lieu d'édifices à proportions colossales, temples, palais et arcs de triomphe, entourés de luttes misérables ou étaient entassés des esclaves abjects et des prolétaires en haillons, l'on ne voit plus que d'étroites maisons habitées chacune par une famille qui vit dans l'aïssance, du fruit du travail du père. Le mouvement s'est éparpillé, divisé, réduit en poudre. Au lieu d'apporter sa brique ou sa pierre à la pyramide, on la garde pour son propre usage, pour se

énorme surtout si l'on tient compte du mauvais temps qui a été presque continu.

Dans sa séance du 14, le conseil provincial du Limbourg a pris une résolution importante. M. Schaeetzen a fait la proposition de fixer l'époque la plus rapprochée pour procéder à de nouvelles élections séparées dans les cantons de Meerssen et de Bilsen.

Ont été nommés membres de la députation permanente : MM. Corneli, de Weichs de Wenne, M. Julien de Cécil, Juliot, Monville et Beerenbroeck.

120 sous-officiers et soldats hollandais, sous la conduite de 2 lieutenants, accompagnés d'un médecin, ont été embarqués à Hellevoetstuyts, pour Java.

On lit dans le *Journal de La Haye*, 14 octobre : S. A. I. le grand-duc Michel de Russie est revenu hier d'Amsterdam dans cette résidence. S. A. a visité à Amsterdam, entr'autres, le palais, le musée, l'église neuve et le salon d'exposition des tableaux ; elle a fait également une excursion à Broek et à Sardam.

S. A. R. le prince Frédéric-Henri part après-demain pour le Nieuw-Diep, où il doit s'embarquer pour les Indes.

Séance publique du conseil communal de Liège, mardi 18 octobre courant, à 4 heures de l'après-dîner.

Deux condamnés politiques viennent d'adresser la requête suivante à Louis-Philippe, qui comme on sait, vient d'entrer dans sa 64^e année :

- Sire ! à soixante deux vos grâces sont bornées,
- De votre anniversaire on se promettrait mieux ;
- Au moins, pour égaler les grâces aux années,
- Sire ! vous en rendez deux.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 13 OCTOBRE.

Naissances : 3 garçons, 1 fille.

Décès : 3 garçons, 3 filles.

Du 14. — Naissances : 4 garçons, 3 filles.

Mariages huit, savoir : Entre Pierre Joseph Bage, instituteur, à Hologne sur Geer, et Marie Elisabeth Neura, négociante, rue de la Régence. — Jean Joseph Antoine, ébéniste, en Fottière, et Josephine Houet, sans profession, rue de la Rose. — Jean Hubert Joseph Hepta, menuisier en Bergerue, et Véronique Gobert, couturière, même rue. — Nicolas Pecior, journalier, rue Puits en Sock, et Marguerite Joseph Demeuse, journalière, même rue. — Henri Joseph Joly, journalier, faubourg Ste-Walburga, et Marie Elisabeth Drion, journalière, même faubourg. — Jean Paul de Bèche, tailleur, sur Cointe, et Marie Ferdinande Joseph Libois, domestique, rue du Pot d'Or. — Melchior Joseph Perat, menuisier, rue Basse Sauvenière, et Marie Thérèse Matagne, domestique, place de l'Université. — François Alphonse Guillaume Materne, tourneur, rue de Lange, et Marie Elisabeth Roussa, journalière, rue Table de Pierre.

Divorce 1, Victoire Adélaïde Jeunehomme, sans profession, à la Neuville, et Dieudonné Joseph Naillieux, conducteur de diligence à Oreye.

Décès : 2 garçons, 2 hommes, 1 femme, savoir : Hubert Goffart, âgé de 65 ans, journalier, rue Pecluse, époux de Marie Joseph Denis. — Barthélemy Dedoyard, âgé de 39 ans, tisserand, rue Grande Bèche, époux de A. Joseph Ansay. — Marie Joseph Elisabeth Watrin, âgée de 22 ans, sans profession, faubourg Ste-Marguerite.

Du 15. — Naissances : 2 garçons, 1 fille.

Décès : 2 garçons, 1 homme, savoir : Thomas Lambert Hallin, âgé de 84 ans, concierge, place de l'Université, veuf de Jeanne Constant.

Les bourgmestre et échevins invident les parents de Théodore Dejaradin, lancier au premier régiment, natif de Liège, à se rendre au bureau de l'état civil, pour affaires relatives à l'administration.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui lundi, 17 octobre, abonnement et entrées de faveur généralement suspendus, la deuxième représentation de la reprise de ROBERT LE DIABLE, grand opéra en cinq actes, musique de Meyerbeer, orné de nouvelles décorations, peintes par M. Gineste et machinées par M. Haquin.

DANSE. — Acte 2 : Pas de Deux. — Acte 3 : Divertissement.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

La Société du passage couvert invite les personnes de l'art qui voudraient en entreprendre la construction, à prendre connaissance des plans chez M. LEMONNIER, rue de l'Université, à Liège, et à y déposer leur soumission par lettre cachetée avant le 5 novembre prochain. 229

faire à soi-même un logis. L'existence universelle est devenue plus aisée, mais moins poétique. L'imagination est desséchée ; le bien-être a coulé à pleins bords.

Faut-il croire que le temps des monuments dont s'enorgueillissaient les peuples anciens soit passé sans retour ? Il y a une relation plus étroite qu'on ne le pense entre l'architecture d'un peuple et ses tendances politiques. L'inégalité entre les hommes s'est toujours traduite par l'inégalité dans les édifices. Là où il y a eu des grands ou des corporations puissantes, il y a eu de somptueuses constructions. Après le capitole de Washington, le plus grand, le seul grand édifice des États-Unis, n'est-ce pas le palais de la banque de Philadelphie, propriété d'une grande compagnie financière ? Là où l'égalité est la loi absolue, il n'y a que des habitations modestes, toutes sur le même plan. Ce n'est pas seulement parce que dans les pays d'égalité les gouvernements reculent devant la dépense qu'exigent des palais ou de vastes basiliques, c'est parce que tout ce qui dépasse une maison de 25 pieds de façade blesse le génie national. D'ailleurs, l'inspiration y manquerait aux architectes. L'architecture et les beaux-arts en général vivent d'égalité.

Si donc le principe d'égalité poursuit encore le cours de ses conquêtes, il semble qu'il n'y aura plus d'argent au budget ni de pensées dans l'esprit des peuples pour les monuments des arts, et que les hommes en état de les concevoir et de les exécuter disparaîtront aussi. La société se composerait bientôt d'individus tous égaux en droit et en fait ; les cités seraient formées de maisonnettes toutes semblables ; l'ordre social serait à l'image d'un couvent, les édifices seraient des cellules. Cependant, même dans ce cas, il n'y aurait pas

ON DEMANDE UNE CUISINIÈRE et UNE FILLE DE QUARTIER. S'adresser au bureau de cette feuille.

ON DEMANDE UNE FILLE, au courant du ménage, Faubourg Hocheporte n° 761.

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Sov. Pont.



CHIEN D'ARRÊT à VENDRE, n° 697, rue St-Séverin.

A LOUER pour en jouir de suite à des personnes tranquilles, UN QUARTIER INDÉPENDANT, situé rue du Pot-d'Or, composé de trois pièces au rez-de-chaussée, chambre de domestique, cuisine, caves, grenier et écurie. S'adresser pour le voir, chez Léonard MICHAUX, n° 1001, derrière l'Hôtel-de-Ville. 239

On DEMANDE une SERVANTE sachant faire un peu de cuisine, ainsi qu'une FILLE DE BOUTIQUE. S'adresser au n° 204, rue du Stalon, où on dira pour qui c'est. 226

Le LUNDI 7 novembre 1836, à 10 heures, il sera exposé en VENTE ; en l'étude et par le ministère de M^e DU-SART, notaire, rue Féronstrée, UNE BONNE MAISON DE COMMERCE, située à Liège, faubourg St-Marguerite, n° 279. Il y a facilité et sécurité de paiement. S'adresser au dit notaire, dépositaire des titres. 233

BELLE VENTE DE RASPE ET BALIVEAUX.

Le 20 octobre 1836, à 10 heures du matin, M. le baron DE ROSEN du Font-Baré, rentier à Lamotte, fera vendre à l'enchère en la demeure du sieur MARIE, cabaretier près de la chapelle de Rausa : 10 boniers 2 verges grandes de raspe, de toute essence, divisés en 10 portions, croissant dans son bois de Fagne-Rausa, près de Lapape, commune d'Amay, rive droite.

Cette raspe, âgée de 18 ans, contient presque tous étançons et forme la plus belle raspe des environs.

Aussitôt après la vente de raspe, on se rendra dans ledit bois de Fagne-Rausa pour y vendre les baliveaux croissant sur les coupes dont le taillis a été vendu les années précédentes.

A CRÉDIT. 158

AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE BATIMENS, ENTREPRENEURS, ETC.

Les MAGASINS de BOIS dans la FORÊT DE HERKENRODE sont toujours bien assortis en CHÊNE et SAPIN de toute dimension, secs ou nouvellement sciés.

N. B. — On y peut commander, pour être servi promptement, toutes pièces de bois de quelque forme grosseur ou longueur que ce soit. — Douves, lattes, etc. tonnes oxhofs. — On y trouve dressées plusieurs charpentes neuves pour maisons. Le tout à des prix fort raisonnables.

S'adresser aux propriétaires Ad. Ul. CLAES, à Hasselt, ou au garde dans la Forêt même.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIEGE.

Par jugement du 15 octobre 1836, enregistré, le tribunal déclare le sieur Torschen, négociant, demeurant à Liège, rue Chaussée des Prés, n° 362, en état de faillite ; fixe l'ouverture de cette faillite au 9 octobre 1836, nomme M. Bernimolin juge-suppléant pour remplir les fonctions de commissaire et M^{re} Lhoest, avocat, demeurant à Liège, rue Féronstrée, pour remplir les fonctions d'agent.

Ordonne l'apposition des scellés et le dépôt de la personne du failli dans la maison d'arrêt pour dette.

Par extrait : S. RENWART, greffier. 236

lieu à désespérer absolument de l'avenir de l'architecture. D'abord, si le génie du travail marche de front avec celui de l'égalité, nous construirons des chemins de fer qui ont leur prix assurément, même sous le rapport pittoresque ; au lieu de palais, nous érigerons des manufactures qui y ressembleront de loin ; au lieu de colonnes, des cheminées de machines à vapeur ; au lieu de clochers, des tours à fondre le plomb de chasse. Ensuite, qui peut dire que la centralisation ne rendra pas à la civilisation moderne ce que l'on suppose qu'elle a perdu pour toujours.

Les prodiges que le despotisme des Pharaons, c'est-à-dire l'unité violente, a pu réaliser sur le sol de l'Egypte, avec une population de six à sept millions, pourquoi ne les obtiendrait-on pas au moyen de la centralisation, c'est-à-dire d'une seconde unité, parmi les peuples cinq à six fois plus nombreux et dix fois plus intelligents, et qui disposent de ressources mécaniques dont les anciens n'avaient pas l'idée ? Après tout, une machine à vapeur, qui se nourrit de charbon, doit travailler à aussi bon compte que de pauvres juifs épuisés par les mauvais traitements, en vivant d'ognonset de fèves !

Quoiqu'il en soit de ces hautes questions, il est certain que nous avons un obélisque ; qu'au moyen de la centralisation nous avons pu le faire venir d'Egypte sans qu'il en coûtât fort cher à personne, et que, par les soins d'un habile ingénieur, il va dans peu de jours être érigé au centre d'un quartier monumental, dont les plus magnifiques édifices, l'Arc-de-Triomphe et la Madeleine, ont été bâtis par le créateur de la centralisation. Je mets à un prochain article la description des appareils par lesquels il sera dressé.

VENTE DEFINITIVE ET SANS RESERVE DE SURENCHERE. DE DEUX

BELLES MAISONS

SITUÉES SUR LE QUAI DE LA SAUVENIÈRE. Mardi 18 octobre 1836, deux heures de relevée, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^r RENOZ, notaire à Liège, à la vente aux enchères des immeubles ci-près désignés, savoir :

Premier lot. UNE BELLE MAISON située à Liège, quai de la Sauvenière, composée au rez-de-chaussée, d'un beau salon, salle à manger, cabinet; au premier étage, d'un grand salon, trois chambres à coucher; au second cinq pièces etc, au troisième, chambres de domestiques et beau grenier. Cuisines, offices, cour, remises, écuries, etc.

Deuxième lot. UNE MAISON à côté de celle ci-dessus désignée, ayant deux sorties, l'une sur le quai de la Sauvenière, l'autre sur la rue des Begards.

Ces deux maisons viennent d'être construites. Aux avantages d'une vue magnifique, elles réunissent toutes les commodités qu'on peut désirer. Elles seront vendues libres de charges et les plus grandes facilités seront accordées aux acquéreurs pour le paiement du prix.

S'adresser pour les conditions de la vente à M^r RENOZ, rue du Pot d'Or.

BELLE VENTE

DE TAILLIS ET BALIVAUX.

Jeu 20 octobre 1836, 10 heures du matin, chez le sieur Marie, cabaretier à Rausa.

M. le baron de ROSEN FONTBARE fera vendre à l'enchère, 10 bonniers de bois taillis croissant dans son bois de Fagne-Rausa, commune d'Amay, rive gauche de la Meuse. Ce taillis âgé de 18 ans, est divisé en 10 portions, il forme la plus belle coupe des environs et ne contient guères que tous étauçous.

Aussitôt après la vente de taillis, on vendra dans le même bois, quantité de marchés de balivaux croissant sur les coupes dont le taillis a été exploité pendant les années précédentes.

A CRÉDIT.

MAISON DE COMMERCE, AVANTAGEUSEMENT PLACÉE,

A VENDRE.

M. DUSART, notaire à Liège, VENDRA le 4 novembre prochain, à 10 heures du matin, au local des séances du bureau de bienfaisance de cette ville, rue Vinave-d'Ile, une partie de la maison connue sous le nom de Maison des Pauvres en Ile, rue Vinave-d'Ile, n° 42. Cette partie qui joint à Mme. Neuville, a une façade de 6 mètres 20 centimètres et une superficie de 119 mètres.

S'adresser, pour prendre connaissance du plan et des conditions, tant en l'étude dudit notaire qu'à ladite Maison des Pauvres en Ile.

ADJUDICATION EN VERTU DE JUGEMENT.

Par le ministère du notaire BERTRAND et pardevant M. le juge de-peace des cantons est et nord de cette ville, en son bureau, rue Neuve, derrière le Palais. Il sera vendu à l'enchère le 25 octobre, 10 heures du matin, à la requête des sieurs Jacob et Looze.

1° UNE MAISON, N° 48,

Avec un jardin de la contenance de dix ares 90 centiares, située à Angleur, en lieu dit Fossalle.

2° ET UNE PIÈCE DE TERRE,

Sise au même lieu, contenant huit ares 72 centiares, tenant au chemin qui conduit à Chénée et à MM. Desoer, Piette et Ledent.

Ledit notaire est dépositaire du cahier des charges.

AVIS.

Il sera procédé, le 25 de ce mois, à l'hôtel du ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'adjudication de l'entreprise des transports militaires par eau et par terre à partir du 1^{er} janvier 1837 jusqu'au 31 décembre inclus de la même année.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu, est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale, où il pourra en être pris communication.

A Liège, le 10 octobre 1836.

FORMES DE LIT EN FER.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIEGE mettra en ADJUDICATION PUBLIQUE au rabais par soumissions, puis de vive voix, à l'extinction des feux, à la salle de ses séances, le MERCREDI 16 novembre 1836, à 3 heures précises de relevée, LA FOURNITURE DE 49 FORMES DE LIT EN FER BATTU, en un lot.

Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi, au secrétariat de ladite commission où l'on peut voir, tous les jours de 9 heures à midi, le cahier des charges et le modèle des formes de lit. Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir.

INSTITUTION FRANÇAISE

POUR LES DEMOISELLES, RUE SUR MEUSE N° 385, dirigée par Mlle. A. PENASSE.

On y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie, la mythologie, l'analyse, et généralement tout ce qui concerne la langue FRANÇAISE.

Les ouvrages à l'AIGUILLE y sont également enseignés. Orner l'esprit des jeunes personnes des connaissances requises et leur cœur des qualités qui les rendent vertueuses, Tel est le but qu'on s'y propose et qu'on s'efforcera d'atteindre.

COURS DE LANGUE ANGLAISE.

M. J. TILL (natif de Londres), professeur de langue et de littérature anglaise au collège de Liège, prévient les habitants de la ville, que c'est son intention d'ouvrir incessamment un cours d'anglais qui aura lieu chez lui le mardi, jeudi et samedi, de sept à huit heures du soir.

L'abonnement est de dix francs par mois payable d'avance. On s'inscrit chez le professeur, rue de la Cathédrale n° 2. — Un cours de littérature et de conversation anglaise s'ouvrira lundi le dix sept à sept heures du soir.

RÉADJUDICATION DES BARRIÈRES

NEUTRES ET COMMUNES.

AVIS.

MARDI 25 octobre 1836, à onze heures du matin, à la Maison Blanche, il sera procédé pardevant MM. les délégués des gouvernements belge et prussien, d'après les mêmes clauses et conditions du dernier bail à la réadjudication des barrières de la Maison Blanche, de Montzen et de Baelen, établies sur les routes neutres et communes, commençant le 1^{er} janvier 1837.

Cette réadjudication aura lieu aux enchères et à l'extinction des feux.

Le cahier des charges, d'après lequel il sera procédé, est déposé à l'hôtel du gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et à la régence royale prussienne à Aix-la-Chapelle.

A Liège, le 6 octobre 1836.

VIANDE. — BIÈRE. — VINAIGRE. — ET SAVON.

La commission administrative des hospices civils de Liège mettra en adjudication publique au rabais par voie de soumission, puis de vive voix et à l'extinction des feux, à la salle de ses séances, la fourniture des objets suivants nécessaires à ses établissements pendant l'année 1837, savoir :

1^o Le mercredi seize novembre 1836, à 3 heures précises de relevée, la fourniture de la viande en un lot et celle de la bière aussi en un lot.

2^o Le mercredi vingt-trois novembre 1836 à la même heure la fourniture du vinaigre de pomme en un lot et celle du savon noir aussi en un lot.

Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi au secrétariat de la dite commission où l'on peut voir tous les jours de 9 heures à midi les cahiers des charges. Le soumissionnaire de vinaigre de pomme devra joindre à sa soumission un litre de vinaigre pour échantillon. Les seuls soumissionnaires sont admis à concourir.

RACAHOUT DES ARABES

ALIMENT des convalescens, des dames, des enfants, des vieillards, et des personnes délicates. Seul approuvé par deux rapports de l'Académie Royale de médecine, 60 certificats des plus célèbres médecins, et deux brevets accordés à M. DE LANGRENIER. Prix: 4 fr. le flacon, rue Richelieu, 26, à Paris, où l'on trouve les

SIROP et PATE de NAFE ARABIE

pour guérir les rhumes, catarrhes, toux, enrouemens, asthmes, coqueluchas et autres maladies de poitrine. UN dépôt est établi à Liège rue pont d'Isle, à l'arbre d'or n° 83r, chez M^r Froidbise, fils.

Sirop pectoral fortifiant du docteur Chaumot.

préparé par M. POISSON, pharmacien breveté du Roi, rue du Roule, n° 11, à Paris.

UNE MÉDAILLE D'OR.

a été accordée à l'auteur de ce remède.

La saison froide et humide qui engendre les toux, les rhumes, les catarrhes, la coqueluche et les affections multipliées de la poitrine dont la plupart sont rebelles aux moyens employés pour leur guérison, nous engageant à recommander l'usage du sirop pectoral du docteur Chaumot. Ce médicament n'a besoin d'aucun éloge; les certificats des premiers médecins du Roi, et de S. A. R. le duc d'Orléans et des professeurs des facultés et membres de l'Académie qui sont à l'appui du prospectus sont les meilleurs titres en sa faveur.

Prix 2 fr. 50 c. la demi bouteille et 5 fr. la bouteille. Dépôt chez MM. Decat 9, rue des Pierres, à Bruxelles; Obosenski, rue Tirlemont, à Louvain; Lehouette, rue du pont d'Avroy, à Liège; 552, Frans Debast, à Gand; Jourdain, à Namur; Fryson Vanoutrive, à Ypres; Vanmient, à Mons; Smout, à Malines; Dobbelaere, à Courtray; tous pharmaciens.

AVIS.

Il sera procédé le 22 octobre prochain, à midi, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'adjudication de la fourniture des objets d'habillement et d'équipement ci-après désignés, nécessaires aux corps de l'armée, pendant l'exercice 1837, à faire confectionner dans la maison de détention de Vilvorde, savoir :

1^{er} lot. Schakoterie.
2^{me} lot. Passementerie en laine et en fil.
3^{me} lot. Brosses et peignes.

Les cahiers des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu, est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale, où il pourra en être pris connaissance.

A Liège, le 7 octobre 1836.

VILLE DE LIEGE.

Bans de Vendange.

Le collège des bourgmestres et échevins porte à la connaissance du public que l'ouverture des bans de vendange a été fixée ainsi qu'il suit :

1^o Pour la côte de Vivegnis au mardi 18 octobre courant.
2^o Pour celle de Morindal au mercredi 19.
Et 3^o pour celle de l'intérieur de la ville au mardi 25 même mois

Il informe en même temps ses administrés que des mesures sévères ont été prises pour garantir les vignobles de l'invasion des maraudeurs et de toute espèce d'atteinte aux propriétés.

Les autorités civiles et militaires donneront les ordres nécessaires pour protéger, au besoin, tous les propriétaires, et appuyer la surveillance de la police sur tous les points de la vendange.

Les parens et autres personnes civilement responsables, sont invités à user de toute leur influence pour prévenir les suites qui résulteraient des délits commis par leurs enfans ou subordonnés.

A l'Hôtel-de-Ville, le 13 octobre 1836.

Le président du collège, Louis JAMME.

Par le collège, le secrétaire DEMANY.

BOURSES.

PARIS, LE 15 OCTOBRE.

Table of Paris market data including Cinq pour cent, Trois pour cent, Napl. Cert. Falc., Esp. D. ac. 5 1/2, 1^{er} nov., Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belgia. Empr. 1831, Banques de Belg., etc.

LONDRES, LE 14 OCTOBRE.

Table of London market data including 3 1/2, consolidés, Bel. em. 1832 C. D., Holl. Dette active, Portugais, 5 p. c., Id., 3 p. c., Espagne. Cortes., Différées, Passives, Russie., Brésil. Empr. 1834, etc.

AMSTERDAM, LE 15 OCTOBRE.

Table of Amsterdam market data including Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Dinérée, Billet de change, Syndic. d'amort., 3 1/2, Soc. de comm. P-B nouvelle, Russie, H. et C., 1829, 5, Inscr. au gr. livre., Certif. à Amst., Pologne, L. fl. 500f., Lots de fl. 50 f., Espagne. E. Ard., Dito grd., Dette différ. anc., nouv., passive, Autriche. Métal. 5, etc.

ANVERS, LE 15 OCTOBRE.

Table of Antwerp market data including ANVERS, Det. activ., Det. différé., Emp. de 48 mill., Holl. Dette active, Rente remboursab., Autriche. Métall., Lots de fl. 100., de fl. 250., de fl. 500., Pologne. Lots fl. 300., BRÉSIL. E. à L. 1824, ESPAGNE. Empr. 1834, D. diff. 1834, D. p. 1834, Dette diff., NAPLES. Cert. Falc., ÉTAT-RO. Lev. 1832, à An. 1834, etc.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including Amst., c. jours, Rotterdam, Idem, Paris, Idem, 2 mois, Lond. p. Estr. c., 2 mois, Ham. p. 40 Hb. c., 2 mois, Bruxelles et Gand, 1/4 p. c. perte, etc.

DU 16.

On a été très-ferme aujourd'hui en fonds d'Espagne; ardoins ouverts 20 1/2 5/8 3/4, 21, le 1/4 1/2 3/4, 22, reste 21 3/4 cours à demain. On dit qu'il y a 1 3/4 0/0 de hausse à Paris sur les Ardoins.

BRUXELLES, LE 15 OCTOBRE.

Table of Brussels market data including Dette active, Emp. R., 6a. cour., Emp. de 30 mill., Emp. dec. v. 1832, Act. Société Gén., So. de Com. de cvr., Ban. de Belgique., So. du c. de S.-O., S. Hauts-Four., Banq. foug., S. du Cha. Flenu., Wasme-Hornu., Sclessin., Société nationale., Levant de Flenu., Charb. d'Ougrée., Sars-Longchamps., Chemin de fer., P. Fourn. des Vennes., P. Chatelineau., P. St.-Léonard., P. Verrieres Charleroi., A. Espérance., A. Brasseries., P. Librairies., P. Dette active. Hol., P. Synd. d'amort., P. Lost. r. av. coup., P. inscr., P. Métalliques., P. Naples., P. Emp. Ard. 1835., P. D. différée., P. Id. 1835., P. Brésil Rotsch., P. Rome., etc.

VIENNE, LE 7 OCTOBRE.

Métalliques, 102 3/4. — Actions de la banque, 1335 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 15 ET 16 OCTOBRE.

Le brick sicilien Sacra Famiglia, ven. de Naples, ch. de soufre, diverses marchandises. — Le koff hanov. Angelina, ven. de Malaga, ch. de fruits, vin, sel, etc. — Le sloop français Zélie, ven. du Havre, ch. de tabac et bois de teinture.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.